



Mise à jour le 17 SEPTEMBRE 2018

CONDITIONS & TARIFS

DES OPÉRATIONS & SERVICES BANCAIRES

AUX PARTICULIERS

AU 1^{ER} JANVIER 2018



CAISSE D'ÉPARGNE
CÔTE D'AZUR

Ce document vous indique les conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à la clientèle des particuliers en vigueur au 01/01/2018.

La Caisse d'Epargne fonde sa relation avec vous et ses clients sur la confiance et la transparence :

- En vous communiquant au moins 2 mois avant leur date d'application les nouveaux tarifs des opérations et services bancaires ;
- En tenant à votre disposition la brochure de nos tarifs en libre-service dans nos agences ;
- En vous donnant la possibilité de consulter nos conditions tarifaires, à tout moment, sur notre site internet www.caisse-epargne.fr⁽¹⁾.

A toute ouverture de compte, nous vous remettons une Convention précisant les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés. Si votre Convention ne vous a pas été remise, vous pouvez vous la procurer auprès d'un Conseiller Clientèle de votre agence Caisse d'Epargne.

Nous vous laissons le choix de souscrire les produits ou services que vous voulez associer à votre compte de dépôt, soit dans le cadre d'une offre groupée de services, soit dans le cadre d'un achat à l'unité.

Votre agence Caisse d'Epargne se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire et vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

Nota : les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (20 % au 01/01/2018). Certaines lignes sont indiquées hors taxes (HT).

(1) Coût de la communication selon les conditions de votre fournisseur d'accès internet.

➤ EXTRAIT STANDARD DES TARIFS 2018

Les tarifs ci-dessous s'entendent hors offres groupées de services et hors tarifs promotionnels ou spécifiques à une partie de la clientèle.

Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leur plaquette tarifaire et sur internet un extrait standard des tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (accès internet : Direct Ecureuil Internet)	Gratuit (hors coût fournisseur d'accès internet)
Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil	2,50 €/mois (hors coût opérateur téléphonique) soit, pour information, 30,00 €/an
Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat : carte Visa Classic	45,00 €/an
Cotisation carte de paiement internationale à débit différé : carte Visa Classic	44,00 €/an
Cotisation carte de paiement à autorisation systématique : carte Visa Electron Sensea	42,00 €/an
Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque (cas d'un retrait en euro dans la zone euro avec une carte de paiement internationale)	1,00 €/retrait (à partir du 3 ^e retrait par mois)
Frais par virement occasionnel (cas d'un virement SEPA)	■ En agence : 3,75 €/virement ■ Par internet : Gratuit
Paiement d'un prélèvement SEPA	■ Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement : Gratuit ■ Frais par paiement d'un prélèvement : Gratuit
Commission d'intervention	8,00 € par opération avec un plafond de 80,00 €/mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : Assurance Moyens de Paiement⁽¹⁾	18,30 €/an⁽²⁾
Frais de tenue de compte	19,00 €/an

(1) Assurance Moyens de Paiement est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information.

(2) Tarif en vigueur au 01/09/2017 susceptible de connaître une évolution en cours d'année.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs 20183

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE



Ouverture, transformation, clôture	6
Relevés de compte	6
Tenue de compte.....	6
Services en agence.....	7
Services bancaires de base	8
Prestations de base	8

2 BANQUE À DISTANCE



Direct Ecureuil	9
E-documents dont relevé de compte en ligne	9
AlertEcureuil.....	9
Coffre-fort numérique	9
Libre Service Ecureuil	9
Webprotection.....	9
Service de sécurisation des opérations en ligne (SOL)	9

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT



Cartes (hors offres groupées de services)	10
Virements SEPA.....	13
Prélèvements SEPA/TIPSEPA.....	13
Chèques	14
Autres services.....	15

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES



Bouquet Liberté	16
Enjoy	18
Offres Satellis.....	19
OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière).....	20

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS



Commission d'intervention.....	21
Opérations particulières	21
Incidents de paiement	21

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS



Découverts.....	23
Crédits à la consommation	24
Crédits immobiliers	24

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS



Épargne bancaire.....	26
Placements financiers	27
Assurance vie/bons de capitalisation	28
Parts sociales.....	28
Services de gestion privée.....	28

8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE



Assurances pour vous et vos proches	29
Assurances pour vos biens	29
Assurances pour vous protéger au quotidien	30

9 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES



Frais de succession	31
---------------------------	----

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES



Compte en devises	32
Cartes	32
Option internationale	32
Change manuel	32
Virements non SEPA	32
Chèques	33
Délais d'encaissement	33

11 TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES JEUNES



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	34
Banque à distance	34
Vos moyens et opérations de paiement	34
Offres groupées de services	35
Crédits à la consommation	37

12 TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES AGENCE ENJOY



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	38
Vos moyens et opérations de paiement	38
Autres opérations	38
Offre groupée de services ENJOY	38

13 NUMÉROS UTILES



Numéros utiles	40
----------------------	----

14 RÉSOUDRE UN LITIGE



Service relations clientèle	41
Médiateur de la consommation auprès de la Caisse d'Épargne Côte d'Azur	41
Médiateur de l'AMF	42
Médiation de l'assurance	42
En cas de souscription par internet	42

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE



> OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

■ Ouverture/Clôture de compte.....	Gratuit
■ Service d'aide à la mobilité bancaire	
- Vers la Caisse d'Épargne (Domilis).....	Gratuit
- Vers une autre banque (récapitulatif sur 13 mois des virements et prélèvements récurrents sur compte de dépôt).....	Gratuit
■ Désolidarisation de compte joint.....	19,00 €

À SAVOIR : Service d'aide à la mobilité bancaire

Grâce à ces services gratuits, la Caisse d'Épargne facilite vos démarches :

- pour vous accompagner dans votre nouvelle agence Caisse d'Épargne et simplifier vos démarches de transfert de compte lorsque vous changez de région,
- la Caisse d'Épargne effectue en votre nom les formalités afin que les prélèvements validés et les virements récurrents se présentent sur votre nouveau compte bancaire.

> RELEVÉS DE COMPTE

■ Relevés de compte en ligne ⁽¹⁾	
- Périodicité mensuelle.....	Gratuit
- Autre périodicité (prix par relevé supplémentaire/mois).....	1,70 €
■ Relevés de compte au format papier	
- Périodicité mensuelle.....	Gratuit
- Autre périodicité (prix par relevé supplémentaire/mois).....	1,70 €
■ Relevés de compte édités au guichet (prix par édition).....	2,65 €
■ Récapitulatif annuel de frais.....	Gratuit

> TENUE DE COMPTE

■ Frais tenue de compte (hors offres groupées de services).....	Jeunes (16/25 ans) - 50 %	19,00 €/an soit 4,75 €/trimestre
---	---------------------------	---

À SAVOIR : Exonération des frais pour les détenteurs

- d'une offre groupée de services,
- d'un compte de dépôt sans moyens de paiement.

■ Frais de tenue et de gestion de compte inactif (compte inactif au sens de l'article L.312-19 du code monétaire et financier)	30,00 €⁽²⁾
---	------------------------------

DÉFINITION : Compte inactif

Un compte est considéré comme inactif à l'issue d'une période au cours de laquelle les deux conditions suivantes sont remplies :

- Le compte n'a fait l'objet d'aucune opération, hors inscription d'intérêts et de frais et commissions de toutes natures ou versement de produits ou remboursement de titres de capital ou de créance durant une période de 12 mois pour les comptes de dépôt et de 5 ans pour les comptes titres, comptes sur livret et les livrets d'épargne réglementés.
- Le titulaire du compte, son représentant légal ou la personne habilitée par lui ne s'est pas manifesté, sous quelque forme que ce soit, ni n'a effectué aucune opération sur un autre compte ouvert à son nom dans les livres de l'établissement.

(1) Sous réserve de la souscription au service « e-Documents ».

(2) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevés annuellement sur un compte de dépôt inactif est plafonné par arrêté ministériel. Ce montant est débité dans la limite du solde créditeur.

■ Service rémunération ⁽¹⁾	Sans objet
■ Édition du RIB/RICE ou de BIC/IBAN	Gratuit

DÉFINITION : Coordonnées bancaires

RICE (Relevé d'Identité Caisse d'Épargne) ou RIB (Relevé d'Identité Bancaire) permet l'identification de votre compte notamment pour des opérations de virement ou de prélèvement sur celui-ci.

DÉFINITION : BIC et IBAN

Le BIC (Business Identifier Code) et l'IBAN (International Bank Account Number) correspondent à vos coordonnées bancaires au niveau international. Ils sont indispensables pour traiter correctement en mode automatique tout virement à destination ou en provenance de l'étranger.

> SERVICES EN AGENCE

VERSEMENT, RETRAIT, REMISE DE CHÈQUE

■ Versement d'espèces au guichet de votre agence	Gratuit
■ Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	Gratuit
■ Retrait-dépannage d'espèces avec chéquier dans une autre Caisse d'Épargne (opération nécessitant l'appel de la Caisse d'Épargne domiciliatrice)	5,05 €
■ Remise de chèque(s) ⁽²⁾	Gratuit

RECHERCHE DE DOCUMENT(S)⁽³⁾

■ Frais de recherche de document(s) de moins d'un an (hors relevé de compte)	15,75 €
■ Frais de recherche de document(s) de plus d'un an	40,60 €
■ Frais de recherche complexe	sur devis
■ Frais de photocopie (par page)	3,20 €
■ Frais de photocopie de chèque	10,00 €

AUTRES SERVICES

■ Frais de recherche d'adresse inconnue (PND : pli non distribué)	35,75 €
■ Frais de gestion et de transmission numérique de dossier (sauf pièces de base) ...	18,10 €
■ Frais de déplacement d'un coursier dans un rayon maximum de 20 km (aller/retour)	39,50 €

COFFRE-FORT

Frais de location de coffre-fort

Plafond maximal des dépôts et valeurs par coffre : 30 000 €	Tailles				
	Petit	Moyen	Grand	Supérieur	Spécifique
Location annuelle	75,00 €	85,00 €	105,00 €	145,00 €	305,00 €
Location saisonnière ⁽⁴⁾	25,00 €/mois				

■ Frais d'ouverture forcée d'un coffre-fort (tous motifs)	Frais réels/ouverture
---	------------------------------

(1) La rémunération du compte de dépôt est interrompue depuis le 01/01/2015.

(2) Remise de chèque(s) compensable en France. Date de valeur : J + 1 jour ouvré (J = jour de comptabilisation).

(3) Hors champ d'application de la Directive Européenne sur les Services de Paiement, article L. 133-1 du Code Monétaire et Financier.

(4) Sous réserve de commercialisation de ce service (service limité à 3 mois de location).

1

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

➤ SERVICES BANCAIRES DE BASE **Gratuit**

(services définis à l'article D.312-5-1 du Code Monétaire et Financier, offerts dans le cadre du droit au compte) :

- L'ouverture, la tenue et la clôture du compte,
- Un changement d'adresse par an,
- La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire,
- La domiciliation de virements bancaires,
- L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte,
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires,
- Les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance,
- Des moyens de consultation à distance du solde du compte,
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte,
- Une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne,
- Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services,
- La réalisation des opérations de caisse.

➤ PRESTATIONS DE BASE

au sens des articles L. 312-1 et D. 312-5 du Code Monétaire et Financier
(ces prestations ne constituent pas une offre groupée de services) :

- L'ouverture et la clôture du compte **Gratuit**
- La tenue du compte **Tarifs standards**
(indiqués dans cette brochure)
- Un changement d'adresse par an **Gratuit**
- La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire **Gratuit**
- La domiciliation de virements bancaires **Gratuit**
- L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte **Tarifs standards**
(indiqués dans cette brochure)
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires **Tarifs standards**
(indiqués dans cette brochure)
- Les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance **Tarifs standards**
(indiqués dans cette brochure)
- Des moyens de consultation à distance du solde du compte **Tarifs standards**
(indiqués dans cette brochure)
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet ou aux distributeurs automatiques de la banque **Tarifs standards**
(indiqués dans cette brochure)
- Une carte de paiement permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne **Tarifs standards**
(indiqués dans cette brochure)

2 BANQUE À DISTANCE



> DIRECT ECUREUIL

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE (INTERNET⁽¹⁾, TÉLÉPHONE FIXE⁽²⁾, TÉLÉPHONE MOBILE, SMS, ETC.)⁽³⁾..... Gratuit

- Téléphone 3241 Service gratuit + prix appel
- Internet : www.caisse-epargne.fr

> E-DOCUMENTS DONT RELEVÉ DE COMPTE EN LIGNE..... Gratuit

> ALERTECUREUIL

ABONNEMENT À UN PRODUIT OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS

- | | | |
|--|---------------------------|-----------------|
| ■ Formule Individuelle | Jeunes (12/25 ans) - 50 % | 2,50 € TTC/mois |
| ■ Formule Famille ⁽⁴⁾ | Jeunes (12/25 ans) - 50 % | 4,10 € TTC/mois |



À SAVOIR

Service gratuit (en formule Individuelle) dans le Bouquet Liberté pour les 12/25 ans.



> COFFRE-FORT NUMÉRIQUE⁽⁵⁾..... 1,20 € TTC/mois



À SAVOIR

Service gratuit dans le Bouquet Liberté pour les 18/25 ans.



> LIBRE SERVICE ECUREUIL..... Gratuit

(service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs et bornes libre service Caisse d'Epargne)

> WEBPROTEXION..... Abonnement gratuit⁽¹⁾

(service de banque à distance pour les représentants légaux des majeurs protégés)

> SERVICE DE SÉCURISATION DES OPÉRATIONS EN LIGNE (SOL)

- Adhésion au service SOL SMS ou SOL CAP (carte à puce)..... Gratuit

(1) Hors coût de votre fournisseur d'accès internet.

(2) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur téléphonique.

(3) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit mentionné.

(4) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

(5) Service non commercialisé auprès des mineurs.

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT



> CARTES (hors offres groupées de services)

À SAVOIR

Avec le débit différé, l'ensemble des paiements que vous avez effectués sur un mois sera débité en une seule fois le mois suivant. Vous pouvez suivre ces paiements sur votre espace internet.

COTISATION CARTE

Cartes de paiement

Carte	Visa Infinite ⁽¹⁾	Visa Platinum	Visa Premier	Visa Classic	Visa Classic à contrôle de solde	Visa Electron Sensea
Débit immédiat	315,00 €/an	-	136,50 €/an	45,00 €/an	38,00 €/an	42,00 €/an
Débit différé	315,00 €/an	202,00 €/an	135,50 €/an	44,00 €/an	-	-

À SAVOIR

La carte Visa Classic à contrôle de solde (carte à autorisation quasi-systématique) est une carte qui vérifie, en plus des plafonds de paiement, le solde du compte du client avant d'autoriser le paiement de l'opération qu'il souhaite réaliser. Ainsi, si son compte est approvisionné, la transaction est acceptée par le terminal de paiement. À l'inverse, la transaction sera refusée si le solde de son compte n'est pas suffisamment approvisionné pour permettre le paiement ou que les plafonds de paiement sont atteints. Par ailleurs, afin de ne pas gêner le client dans sa vie quotidienne et par dérogation à l'article 1.2 des Conditions Générales de fonctionnement des cartes, la carte Visa Classic à contrôle de solde permet également, de façon exceptionnelle, de payer dans certaines situations, et ce, sans le contrôle du solde de son compte.

En effet, certaines opérations peuvent être réalisées même si le solde du compte est insuffisant et, par conséquent, mettre le client en situation de découvert s'il ne les anticipe pas :

- certains terminaux de paiement ne permettent pas de contrôler le solde du compte (par exemple, les parkings ou péages d'autoroute) : les opérations pourront, de façon exceptionnelle, être réalisées avec la carte Visa Classic à contrôle de solde sur ces terminaux de paiement, même si le solde du compte est insuffisant ;
- d'autres opérations, indépendantes de la carte, peuvent également mettre le client en situation de découvert s'il ne les anticipe pas (paiements par chèque ou prélèvements) ou pourront être rejetées.

Il est donc recommandé au client de vérifier fréquemment le solde de son compte avant d'initier une opération avec sa carte Visa Classic à contrôle de solde, car en cas de solde négatif, des frais pourront lui être facturés.

À SAVOIR

50 % de réduction sur la 2nde carte dans le Bouquet Liberté⁽²⁾.

(1) Arrêt de commercialisation de la carte Visa Infinite à débit immédiat.

(2) Hors carte Visa Classic à contrôle de solde.

■ Carte Bancaire Rechargeable MasterCard réservée aux 12/17 ans	12,00 €/an
- Choix du visuel	Gratuit
- Rechargement occasionnel.....	Gratuit
- Frais de blocage de carte en cas de perte, vol, usage frauduleux ou abusif	Gratuit
- Réédition du code carte	1,50 €/réédition
- Cotisation annuelle au rechargement programmé	3,00 €/an
- Refabrication de la carte avant échéance	8,00 €/an

Cartes de retrait

■ Carte Noméa réservée aux majeurs protégés	25,05 €/an
■ Carte Equilibra Interbancaire et internationale ⁽¹⁾ réservée aux majeurs protégés	25,05 €/an
■ Carte Equilibra sans code réservée aux majeurs protégés	25,05 €/an
■ Carte de retrait nationale ⁽¹⁾	25,05 €/an
■ Carte Nomade	14,15 €/an

Carte de crédit

■ Carte Teoz ⁽¹⁾⁽²⁾ (carte associée à un crédit renouvelable)	Nous consulter
--	-----------------------

Cartes de débit/crédit⁽²⁾ (carte associée à un crédit renouvelable)

Un crédit vous engage et doit être remboursé.

Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

À SAVOIR

Avec la carte IZicarte, vous pouvez choisir de réaliser vos paiements et retraits, soit au comptant, soit à crédit grâce au crédit renouvelable associé à la carte. Vous pouvez également bénéficier d'une extension de garantie constructeur pour certains achats effectués avec cette carte !

Carte	Visa Platinum IZicarte	Visa Premier IZicarte	Visa Classic IZicarte
Débit immédiat	-	136,50 €/an	45,00 €/an
Débit différé	202,00 €/an	135,50 €/an	44,00 €/an

PAIEMENTS PAR CARTE (la carte est émise par la banque)

■ Paiement en euros dans la zone euro	Gratuit
■ Paiement en devises ou en euros hors zone euro	
Commission proportionnelle	2,90 %
Maximum de perception	6,85 €

RETRAITS D'ESPÈCES PAR CARTE

Retraits en euros (dans une Caisse d'Epargne ou dans une autre banque située dans la zone euro)

■ Retrait d'espèces à un DAB ⁽³⁾ d'une Caisse d'Epargne	Gratuit
--	----------------

(1) Arrêt de commercialisation.

(2) IZicarte et Teoz sont des produits de Natixis Financement, SA au capital de 73 801 950 € - Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - 439 869 587 RCS Paris - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07022393 - qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont à disposition auprès du Service Consommateurs de cette dernière. Service Consommateurs - 89, quai Panhard et Levassor - 75634 Paris Cedex 13. Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

(3) DAB : distributeur automatique de billets.

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

- Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque :

Visa Sensea, Visa Classic et Visa Premier	Visa Classic à contrôle de solde	Visa Platinum	Visa Infinite
Gratuit jusqu'à 2 retraits par mois	Gratuit jusqu'à 3 retraits par mois	Gratuit jusqu'à 8 retraits par mois	Gratuit Retraits illimités dans le mois
1,00 €/retrait à partir du 3 ^e retrait dans le mois	1,00 €/retrait à partir du 4 ^e retrait dans le mois	1,00 €/retrait à partir du 9 ^e retrait dans le mois	

- Retrait SMS, retrait d'espèces sans carte bancaire à un DAB d'une Caisse d'Épargne **1,00 €/retrait**

À SAVOIR

Utilisez les distributeurs Caisse d'Épargne afin de limiter les frais liés aux retraits d'espèces dans d'autres banques ou bénéficiez de retraits illimités hors distributeurs Caisse d'Épargne en souscrivant au service « Retraits déplacés illimités ».

Retraits en devises (ou en euros hors zone euro)

	Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque	Frais par retrait d'espèces en agence sans émission de chèque
Commission proportionnelle	2,90 %	2,90 %
Commission fixe	3,35 €	6,60 €

SERVICE LIÉ AUX RETRAITS D'ESPÈCES

- Service retraits déplacés illimités **16,20 €/an**
Gratuité des retraits d'espèces à un DAB d'une autre banque en zone euro dont France

LES AUTRES SERVICES CARTES

- Réédition/réactivation de code confidentiel (hors Carte Bancaire Rechargeable MasterCard) **9,70 €**
- Refabrication de carte avant échéance **14,15 €**
- Mise en place d'un plafond exceptionnel de retraits d'espèces ou de paiement **5,75 €**
- Frais d'envoi de carte en recommandé **6,75 €**

Services de paiement électronique

- E-carte bleue **12,00 €/an**
- S-money **Gratuit⁽¹⁾**
- Solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Épargne **Gratuit**
- Cryptogramme dynamique⁽²⁾ **12,00 €/an**

Choix du visuel - visuel de collection permanente

- Carte Visa **10,80 €⁽³⁾**
- Carte Bancaire Rechargeable Mastercard **Gratuit**

(1) Mise en service gratuite; certaines fonctionnalités peuvent être tarifées. Se reporter aux conditions générales d'utilisation de S-money.

(2) Sous réserve de commercialisation (option pour les cartes Visa Classic à débit différé, Visa Premier à débit différé et Visa Platinum uniquement).

(3) Cotisation due à chaque commande d'un visuel (en cas de souscription, renouvellement à échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte).

Choix du visuel - visuel personnel

- Carte Visa **15,35 €⁽¹⁾**

> VIREMENTS SEPA

DÉFINITION : SEPA (Single Euro Payments Area)

Espace unique de paiement en euros. Comprend les pays de l'Union Européenne + Islande, Norvège, Liechtenstein, Suisse, Monaco et Saint-Marin.

FRAIS PAR VIREMENT VERS UN COMPTE CAISSE D'ÉPARGNE

- Occasionnel **Gratuit**
- Permanent **Gratuit**
- Virement instantané occasionnel⁽²⁾ **Prix d'un virement classique + 1,00 €**

FRAIS PAR VIREMENT VERS UNE AUTRE BANQUE

	Au guichet de l'agence	Par téléphone Direct Ecureuil	Par internet
Frais par virement occasionnel vers une autre banque ⁽³⁾	3,75 €	3,75 €	Gratuit
Virement instantané occasionnel	3,75 € + 1,00 €	3,75 € + 1,00 €	Gratuit + 1,00 €
Frais par virement permanent vers un autre établissement bancaire ⁽³⁾	1,50 €/virement	1,50 €/virement	Gratuit

AUTRES OPÉRATIONS

- Frais d'annulation ou de modification d'un virement unitaire avant émission **Gratuit**
- Demande de retour de fonds sur virement unitaire émis à tort **15,75 €**
- Demande de retour de fonds sur liste de virements « papier » émis à tort **15,75 €**

> PRÉLÈVEMENTS SEPA/TIPSEPA

PRÉLÈVEMENTS

- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA **Gratuit**
- Frais par paiement d'un prélèvement SEPA **Gratuit**

OPPOSITIONS SUR PRÉLÈVEMENT

- Révocation d'une ou plusieurs échéance(s) de prélèvement **Gratuit**
- Opposition tout prélèvement SEPA **31,50 €/opération**
- Demande de recherche de preuve et de copie de mandat de prélèvement SEPA **15,75 €**

	En agence	Sur internet
Retrait de consentement/Ajout d'un émetteur sur sa liste noire (opposition permanente)	Gratuit	Gratuit
Ajout d'un émetteur à sa liste de limitation du montant ou de la périodicité de prélèvement (par couple ICS/RUM ou ICS)	15,75 €	Gratuit
Ajout d'un émetteur à sa liste blanche (créanciers désignés)	15,75 €	-

(1) Cotisation due à chaque commande d'un visuel (en cas de souscription, renouvellement à échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte).

(2) Sous réserve de commercialisation.

(3) Émission d'un virement SEPA.

3

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

DÉFINITION : ICS (Identifiant Créancier SEPA)

Il remplace le Numéro National Émetteur (NNE). Il est obligatoire pour un créancier lors de l'émission des ordres de prélèvement SEPA. Il est délivré par la Banque de France via la demande de la banque du créancier.

DÉFINITION : RUM (Référence Unique de Mandat)

À chaque mandat est attribuée une RUM par le créancier. Cette donnée est obligatoire.

ÉMISSION DE PRÉLÈVEMENT POUR ALIMENTER UN COMPTE CAISSE D'ÉPARGNE À PARTIR D'UN COMPTE DÉTENU DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT

■ Ouverture du service d'émission de prélèvement	Gratuit
■ Création, modification et gestion du mandat	Gratuit
■ Mise en place et modification de l'échéancier de prélèvement	Gratuit
■ Émission d'un prélèvement SEPA	Gratuit
■ Frais d'annulation d'un prélèvement SEPA émis	15,55 €
■ Frais de demande de reversement d'un prélèvement SEPA émis	15,55 €

TIPSEPA

■ Paiement d'un TIPSEPA	Gratuit
-------------------------------	----------------

➤ CHÈQUES

■ Remise de chèque(s) ⁽¹⁾	Gratuit
■ Paiement d'un chèque	Gratuit
■ Paiement d'un chèque COM ⁽²⁾ et Nouvelle Calédonie	9,60 €
■ Renouvellement automatique de chéquier	Gratuit
■ Frais d'envoi de chéquier à domicile	
- Envoi par courrier simple	Gratuit
- Envoi par lettre recommandée	6,75 €
■ Frais de remise de chéquier en agence	6,75 €
■ Frais d'émission d'un chèque de banque	12,80 €

DÉFINITION : La date de valeur

C'est la date de référence qui est retenue par votre banque pour imputer l'opération au crédit ou au débit de votre compte ; c'est cette date qui servira, le cas échéant, au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs (agios).

■ Délai d'encaissement	
- Remise de chèque sur compte de dépôt	12 jours ouvrés
- Remise de chèque sur livret	12 jours ouvrés

DÉFINITION : Délai d'encaissement

La banque du tireur du chèque bénéficie d'un délai pendant lequel elle peut en refuser le paiement. Lorsque vous remettez un chèque à l'encaissement, la Caisse d'Épargne vous consent en général une avance en créditant votre compte de la somme correspondant au montant du chèque. Cette somme est alors disponible dès que l'écriture de crédit apparaît sur votre compte. Toutefois, la Caisse d'Épargne peut refuser de consentir une telle avance sur un chèque remis à l'encaissement, tant que le délai d'encaissement n'est pas écoulé (le délai peut être de 15 jours ouvrés au maximum). La provision est alors indisponible.

(1) Remise de chèque(s) compensable en France. Date de valeur : J+1 jour ouvré (J = jour de comptabilisation sur le compte client).

(2) COM : collectivité d'outre mer.

DESTRUCTION

- Frais de destruction de chéquier en cas de non retrait du chéquier dans les 2 mois .. **7,60 €**

OPPOSITIONS SUR CHÈQUES

- Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur **16,35 €**
- Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur **25,55 €**

> AUTRES SERVICES

SERVICE OPÉRATIONS COURANTES ILLIMITÉES

(chèques de banque, virements SEPA sur tous canaux, prélèvements SEPA, envoi de chèquiers à domicile, recherche simple de documents de moins d'un an, réédition de code secret carte) **31,20 €/an**

SERVICE FRANCHISE D'AGIOS **19,80 €/an**

DÉFINITION : Franchise d'agios

Ce service vous permet de réduire, voire de supprimer les agios liés à votre découvert (franchise de 10,00 €/trimestre)⁽¹⁾.

ÉPARGNE AUTOMATIQUE

- Eparfix **12,00 €/an**
- Eparplus **12,00 €/an**

À SAVOIR

- Eparfix permet de programmer les virements et d'épargner automatiquement. Vous pouvez ainsi épargner votre argent sans avoir à y penser, en choisissant le montant, la date des virements et les comptes concernés.
- Eparplus vous permet de mettre en place des virements automatiques d'un compte possédant des excédents de trésorerie vers un ou plusieurs produits d'épargne souscrits auprès de la Caisse d'Epargne.

OPTION INTERNATIONALE ⁽²⁾

- Formule Voyage⁽³⁾ Jeunes (12/25 ans) - 50 % **4,00 €/mois**
 - 3 retraits d'espèces par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Epargne⁽⁴⁾
 - 10 paiements par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Epargne⁽⁴⁾
 - Retraits et paiements illimités⁽⁵⁾ en zone euro
- Formule Séjour⁽³⁾ Jeunes (12/25 ans) - 50 % **16,00 €/mois**
 - 4 retraits d'espèces par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Epargne⁽⁴⁾
 - Paiements illimités⁽⁴⁾⁽⁵⁾ hors zone euro sans commission Caisse d'Epargne
 - Retraits et paiements illimités⁽⁵⁾ en zone euro
 - 1 virement non SEPA (émis en agence ou reçu) par mois sans commission Caisse d'Epargne⁽⁶⁾

(1) En cas de dépassement du montant de la franchise d'agios, les éventuels agios restent dus.

(2) Les avantages tarifaires ne sont pas cumulables dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus.

(3) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule Voyage ou de deux mois pour la formule Séjour.

(4) Hors frais applicables par la banque étrangère.

(5) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiement définis par carte.

(6) Exonération des frais d'émission ou de réception d'un virement international hors frais de change et du correspondant.

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES



> BOUQUET LIBERTÉ

Cette offre est un socle* de services essentiels avec une carte au choix et des services complémentaires à tarifs réduits à souscrire en option selon vos besoins.

SERVICES ESSENTIELS

							
Cotisation mensuelle**	Visa Electron Sensea	Visa Classic ⁽¹¹⁾ ou Visa Classic Izicarte ⁽¹⁴⁾ à débit immédiat	Visa Classic ou Visa Classic Izicarte ⁽¹⁴⁾ à débit différé	Visa Premier ou Visa Premier Izicarte ⁽¹⁴⁾ à débit immédiat	Visa Premier ou Visa Premier Izicarte ⁽¹⁴⁾ à débit différé	Visa Platinum ou Visa Platinum Izicarte ⁽¹⁴⁾ à débit différé	Visa Infinite à débit immédiat ⁽²⁾ ou à débit différé
Une carte au choix							
Tarif standard ≥ 26 ans	9,30 €	9,30 €	8,80 €	15,90 €	15,40 €	21,20 €	31,20 €
Tarif standard avec cryptogramme dynamique ⁽³⁾	-	-	9,80 €	-	16,40 €	22,20 €	-
Des services inclus dans le socle							
Compte de dépôt (simple ou joint) rémunéré ⁽⁴⁾							
Frais de tenue de compte ⁽¹³⁾							
Relevé de compte mensuel (numérique ou papier)							
Cotisation à une offre d'Assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance sur Compte ⁽⁵⁾ formule Individuelle ou formule Famille ⁽⁶⁾⁽⁷⁾)							
Autorisation de découvert ⁽⁸⁾							
Abonnement à des services de banque à distance (internet ⁽⁹⁾ , téléphone fixe ⁽¹⁰⁾ , téléphone mobile, SMS, etc.) ⁽¹¹⁾							
Chéquier ⁽⁸⁾							
Frais par retrait d'espèces en zone euro hors DAB Caisse d'Epargne ⁽¹²⁾							
Services d'épargne automatique (Eparfix/Eparplus)							
Libre Service Ecureuil							

* Certains services sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte, l'abonnement à des services de banque à distance et le chéquier.

** La cotisation de l'offre est déterminée en fonction de la carte détenue la plus chère (si deux cartes incluses dans l'offre).

(1) La carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.

(2) Arrêt de commercialisation.

(3) Sous réserve de commercialisation (option pour les cartes Visa Classic à débit différé, Visa Premier à débit différé et Visa Platinum uniquement).

(4) La rémunération du compte de dépôt est interrompue depuis le 01/01/2015.

(5) Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information.

(6) Pour les Bouquets Liberté souscrits avec une Assurance sur Compte Famille, une facturation complémentaire de 18,00 €/an soit +1,50 €/mois est appliquée sur le prix du Bouquet Liberté.

(7) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou l'autre.

(8) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Service non commercialisé auprès des mineurs.

(9) Hors coût de votre fournisseur d'accès internet.

(10) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur téléphonique.

(11) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit mentionné.

(12) Le nombre de retraits par carte et par mois en zone euro, hors DAB Caisse d'Epargne, est fonction de la carte (comme précisé dans la partie 3. VOS MOYENS ET OPERATIONS DE PAIEMENT page 12). Les retraits d'espèces à un DAB d'une Caisse d'Epargne sont gratuits.

(13) Gratuit.

(14) Sous réserve de l'acceptation de Natixis Financement. Carte non commercialisée auprès des mineurs.

Avantages famille	
Votre 2 ^e Bouquet Liberté (carte de même niveau ou de niveau inférieur) ou celui de votre conjoint	50 % de réduction⁽¹⁾
La carte Visa détenue hors offre groupée de services	50 % de réduction⁽²⁾
Carte Bancaire Rechargeable Mastercard	Gratuite⁽³⁾

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Remise en fonction du nombre de services souscrits

(tarif mensuel en sus de la cotisation des services essentiels)

1 service	2 services	3 services
10 % de remise sur le prix à l'unité ⁽⁴⁾	15 % de remise sur leur prix à l'unité ⁽⁴⁾	20 % de remise sur leur prix à l'unité ⁽⁴⁾
SERVICES « DU QUOTIDIEN »		
	TARIF MENSUEL	
Retraits déplacés illimités par carte	1,35 €	
Retraits déplacés à l'international ⁽⁵⁾ (réservé aux 12/25 ans)	1,10 €	
Option Internationale - Formule Voyage	4,00 € Jeunes (12/25 ans) - 50 %	
Option Internationale - Formule Séjour	16,00 € Jeunes (12/25 ans) - 50 %	
Opérations courantes illimitées ⁽⁶⁾	2,60 €	
Franchise d'agios ⁽⁶⁾⁽⁷⁾ (exonération d'agios)	1,65 €	
Coffre-fort numérique ⁽⁶⁾	1,20 € Jeunes (18/25 ans) Gratuit ⁽¹⁴⁾	
AlertEcoreuil Formule Individuelle	2,50 € Jeunes (12/25 ans) Gratuit ⁽¹⁴⁾	
AlertEcoreuil Formule Famille ⁽⁶⁾⁽⁸⁾	4,10 €	
E-Carte Bleue ⁽⁶⁾	1,00 €	
SERVICES « ASSURANCES » ⁽⁹⁾⁽¹⁰⁾		
	TARIF ANNUEL ⁽¹¹⁾	
Protection Juridique	85,44 € ⁽¹²⁾	
Sécur'Média Individuelle - Formule 1	42,60 € ⁽¹³⁾	
Sécur'Média Individuelle - Formule 2	84,60 € ⁽¹³⁾	
Sécur'Média Famille ⁽⁸⁾ - Formule 1	61,60 € ⁽¹³⁾	
Sécur'Média Famille ⁽⁸⁾ - Formule 2	115,60 € ⁽¹³⁾	
Assurance sur Epargne	27,00 € ⁽¹³⁾	

(1) Réduction sur la cotisation hors services complémentaires. Les offres promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles, la plus avantageuse s'appliquera automatiquement.

(2) La remise s'applique sur le prix unitaire de la carte.

(3) Gratuité conditionnée à la souscription d'un compte de dépôt par le représentant légal du mineur.

(4) La remise accordée s'applique uniquement sur les services complémentaires payants et est calculée hors frais de gestion pour les services assurances.

(5) Arrêt de commercialisation.

(6) Service non commercialisé auprès des mineurs.

(7) En cas de dépassement du montant de la franchise d'agios, les éventuels agios restent dus.

(8) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou l'autre.

(9) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(10) Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information.

(11) Tarifs en vigueur au 01/09/2017 susceptibles d'évolution en cours d'année. Tarifs prélevés mensuellement. La 1^{re} mensualité intègre les frais de gestion et taxes éventuelles.

(12) Dont 4,00 € de frais de gestion.

(13) Dont 3,00 € de frais de gestion.

(14) Gratuité pour les Bouquets Liberté souscrits à compter du 01/05/2014.

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

> ENJOY

Cette offre groupée de services est réservée aux clients de l'agence ENJOY. Elle ne peut pas être souscrite en agence. Les clients ont accès à l'agence à distance ENJOY et aux espaces Libre-Service Ecureuil uniquement. Elle est commercialisée aux personnes physiques majeures capables titulaires d'un compte individuel.

- Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique*,
- La tenue de compte,
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat),
- Un chéquier (sur demande)*,
- L'abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Direct Ecureuil Internet et Mobile*,
- Libre-Service Ecureuil (service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs et Bornes Libre-Service Caisse d'Epargne)*,
- Un nombre illimité de retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets dans le réseau des Caisses d'Epargne*,
- 3 retraits d'espèces (cas de retrait en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement international),
- L'adhésion au service de Sécurisation des Opérations en Ligne et au dispositif d'authentification forte Secur'Pass*,
- Alert'Ecureuil formule individuelle (produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS),
- Le service Retrait SMS (retrait d'espèces sans carte bancaire au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Epargne)*,
- Les virements (cas d'un virement SEPA occasionnel) et prélèvements (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA) sur internet*,
- Les prestations suivantes liées à la carte Visa Classic :
 - l'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne*,
 - la réédition/réactivation du code confidentiel,
 - les frais d'opposition (blocage) de la carte*,
 - la re-fabrication de la carte avant échéance,
 - les fonctionnalités de gestion de la carte mises à disposition dans l'espace de banque à distance sur internet et/ou sur l'application bancaire mobile (l'activation et la désactivation des paiements à distance, l'activation et la désactivation des paiements et retraits à l'étranger, le blocage temporaire de la carte, l'augmentation temporaire des plafonds de la carte)⁽¹⁾.

Cotisation à une offre groupée de services Enjoy

Carte Visa Classic à contrôle de solde

2,00 €/mois

* Services gratuits à l'unité.

(1) sous réserve de commercialisation.

➤ OFFRES SATELLIS

SATELLIS AUTONOMIE

Satellis Autonomie est une offre groupée de services* réservée aux personnes majeures protégées comprenant : un compte de dépôt incluant la tenue de compte et le relevé de compte, une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de paiement⁽¹⁾), le Service Opposition⁽¹⁾, Satellis Assurance⁽¹⁾ et un service d'épargne automatique. L'offre met à disposition un chéquier destiné au gestionnaire et une carte de retrait nationale ou de paiement internationale à autorisation systématique (Visa Electron Sensea).

Cotisation à l'offre groupée de services Satellis Autonomie	
Carte Nomea ou Carte Equilibra sans code Carte Equilibra internationale ⁽²⁾	3,15 €/mois
Carte Visa Electron Sensea ⁽³⁾⁽⁴⁾	4,60 €/mois

SATELLIS ESSENTIEL, SATELLIS ESSENTIEL PLUS ET SATELLIS INTÉGRAL

Cotisation mensuelle	Satellis Essentiel ⁽²⁾	Satellis Essentiel Plus ⁽²⁾	Satellis Intégral ⁽²⁾
Carte Visa Electron Sensea	10,20 €/mois	10,50 €/mois	-
Carte Visa Classic ou Visa Classic Izicarte ⁽⁵⁾ à débit immédiat	10,20 €/mois	10,50 €/mois	-
Carte Visa Classic ou Visa Classic Izicarte ⁽⁵⁾ à débit différé	9,70 €/mois	10,00 €/mois	-
Carte Visa Premier ou Visa Premier Izicarte ⁽⁵⁾ à débit immédiat	-	-	18,00 €/mois
Carte Visa Premier ou Visa Premier Izicarte ⁽⁵⁾ à débit différé	-	-	17,50 €/mois
Carte Visa Infinite à débit immédiat ⁽²⁾ ou à débit différé	-	-	32,50 €/mois

Jeunes (18/25 ans) / **- 50 %**

FUTEO, SOLUTION 16/17 ET SATELLIS JEUNE 16/17

Cotisation à une offre groupée de services	Futeo ⁽²⁾	Solution 16/17 ⁽²⁾	Satellis Jeune 16/17 ⁽²⁾
Carte Visa Electron Sensea	-	1,00 €/mois	1,00 €/mois
Carte Visa Classic à débit immédiat ⁽⁶⁾	1,00 €/mois	1,00 €/mois	1,00 €/mois

* Certains services sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte et le chéquier.

(1) Assurance Moyens de Paiement, Service Opposition, Satellis Assurance, sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information.

(2) Arrêt de commercialisation.

(3) Sous réserve de commercialisation.

(4) Hors offres groupées de service Satellis Autonomie Plus et Satellis Autonomie Initial.

(5) Sous réserve de l'acceptation de Natixis Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.

(6) La carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.

OFFRE COLOC'

L'Offre Coloc' est composée* d'un compte de dépôt joint sans autorisation de découvert ni chéquier, incluant la tenue de compte et le relevé de compte, un abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) et une carte de paiement internationale à autorisation systématique (Visa Electron Sensea).

Cotisation à l'offre groupée de services « Coloc' »	
Sans carte de paiement	1,00 €/mois
Carte Visa Electron Sensea (option)	1,00 €/mois/carte

➤ OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière)

L'OCF est une offre groupée de services réservée à la clientèle en situation de fragilité financière comprenant :

- La tenue, la fermeture et, le cas échéant, l'ouverture du compte de dépôt,
- Une carte de paiement à autorisation systématique (carte Visa Électron Sensea),
- Le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence de l'établissement teneur du compte,
- Quatre virements mensuels SEPA dont au moins un virement permanent ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité,
- Deux chèques de banque par mois,
- Un moyen de consultation du compte à distance ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement,
- Un système d'alertes sur le niveau du solde du compte,
- La fourniture de relevés d'identité bancaire,
- Le plafonnement spécifique des commissions d'intervention prévu à l'article R. 312-4-2 du Code Monétaire et Financier,
- Un changement d'adresse une fois par an.

Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière	
Cotisation à l'offre groupée de services OCF	3,00 €/mois

* Certains services sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte et l'abonnement à des services de banque à distance.

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS



DÉFINITION : Incidents de fonctionnement du compte

Fonctionnement du compte hors du cadre défini contractuellement avec la banque ou de celui défini par la loi ou la réglementation (par exemple dépassement d'une autorisation de découvert).

> COMMISSION D'INTERVENTION

■ Par opération	8,00 €
■ Dans la limite d'un plafond mensuel de	80,00 €
Pour les détenteurs de l'Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF) et les bénéficiaires des Services Bancaires de Base :	
■ Par opération	4,00 €
■ Dans la limite d'un plafond mensuel de	20,00 €

DÉFINITION : Commission d'intervention

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

> OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

■ Frais par saisie-attribution (ou par saisie conservatoire).....	101,00 € HT
■ Frais par avis à tiers détenteur	101,00 € HT
■ Frais par opposition administrative	10 % du montant dû au Trésor public dans la limite de 100,00 € HT
■ Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	25,55 €
■ Frais pour paiement direct de pension alimentaire.....	13,55 €

> INCIDENTS DE PAIEMENT

■ Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (maximum 1 lettre par jour)	10,20 €
■ Frais de lettre d'information préalable pour prélèvement sans provision (maximum 1 lettre par jour)	10,20 €

DÉFINITION : Frais de lettre d'information préalable pour prélèvement/chèque sans provision

Cette information vous permet de régulariser votre situation et vous évite une interdiction d'émettre des chèques ou des frais de rejet de prélèvement.

INCIDENTS LIÉS À VOS CARTES

■ Frais d'opposition (blocage) de la carte	
- Par le titulaire pour perte, vol ou usage frauduleux	Gratuit
- Par la banque pour usage abusif par le titulaire	Gratuit
■ Mise sous surveillance du compte suite à incident de paiement par carte	20,40 €
■ Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	46,75 €

REJET DE CHÈQUE

■ Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :

- Chèque inférieur ou égal à 50 €	22,00 €/rejet⁽¹⁾
- Chèque supérieur à 50 €	42,00 €/rejet⁽¹⁾

Frais dans la limite d'un plafond journalier de 100,00 €

DÉFINITION : Rejet de chèque

Refus de paiement, par la banque de l'émetteur, d'un chèque remis à l'encaissement par le bénéficiaire.

Le refus est le plus souvent dû à un défaut ou à une insuffisance de provision.

Liste des frais composant le forfait de frais de rejet pour défaut de provision :

- Les frais de dossier
- Les frais de rejet de chèque
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision : envoi par lettre simple (frais postaux en sus en cas d'envoi en recommandé)
- Les frais de lettre d'injonction au titulaire et au co-titulaire
- Les frais d'envoi en recommandé (AR) de la lettre d'injonction
- La déclaration BDF (Banque de France)
- Les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire
- Les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire
- Les frais de blocage de provision pour régularisation
- Les frais de délivrance du certificat de non-paiement

REJET DE PRÉLÈVEMENT

■ Frais de rejet de prélèvement, TIPSEPA et télé règlement pour défaut de provision

- Prélèvement inférieur à 20 €	Montant de prélèvement
- Prélèvement supérieur ou égal à 20 €	12,00 €/rejet⁽¹⁾

Pour les détenteurs des Services Bancaires de Base et de l'OCF, une remise tarifaire de 50 % est appliquée sur le tarif standard dans la limite de 3 opérations par mois.

DÉFINITION : Rejet de prélèvement

Refus du paiement d'un prélèvement du fait d'une insuffisance de provision ou d'une opposition demandée par le client.

REJET DE VIREMENT

■ Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision **Gratuit**

■ Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision **Gratuit**

Ces montants forfaitaires comprennent : les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation.

FRAIS DIVERS

■ Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé (envoi simple)..... **12,65 €**

■ Frais de lettre de relance pour compte débiteur non autorisé (envoi recommandé) **16,75 €**

■ Courrier de mise en demeure **6,75 €**

■ Commission d'ouverture dossier recouvrement amiable **40,10 €**

■ Commission d'ouverture dossier contentieux..... **54,15 €**

■ Frais de plan amiable..... **26,55 €**

■ Chèque payé en période d'interdiction bancaire **23,55 €**

(1) Ce montant ne prend pas en compte la commission d'intervention facturée séparément.

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS



> DÉCOUVERTS⁽¹⁾



À SAVOIR

Un découvert adapté à sa situation peut permettre de faire face aux aléas.
Pensez à demander conseil à votre gestionnaire !



Un crédit vous engage et doit être remboursé.

Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Les informations figurant dans cette rubrique ne constituent pas une offre de découvert. Les taux ci-après seront mis en oeuvre dans la limite du taux de l'usure applicable à la catégorie de découvert concernée. Le taux de l'usure, susceptible de variation chaque trimestre civil, est affiché en agence et communiqué sur simple demande.

Autorisation de découvert permanente

- Frais de gestion **16,00 €/an**
- Minimum forfaitaire d'agios (si découvert < 400 €) **3,50 €/trimestre**
- Taux d'intérêts débiteurs (si découvert > 400 €) **TBB⁽²⁾ + 7 % (maximum)**

Par exemple : pour un découvert de 1 000 € au taux débiteur de 14,35 %, le TAEG⁽³⁾ est de 15,29 % pour une durée de 29 jours consécutifs. Le TAEG⁽³⁾ réel, fonction de votre utilisation, sera indiqué sur vos relevés de compte.

Autorisation de découvert ponctuelle

- Frais de gestion **Gratuit**
- Minimum forfaitaire d'agios (si découvert < 400 €) **3,50 €/trimestre**
- Taux d'intérêts débiteurs (si découvert > 400 €) **TBB⁽²⁾ + 7 % (maximum)**

Par exemple : pour un découvert de 1 000 € au taux débiteur de 14,35 %, le TAEG⁽³⁾ est de 15,13 % pour une durée de 92 jours consécutifs. Le TAEG⁽³⁾ réel, fonction de votre utilisation, sera indiqué sur vos relevés de compte.

Découvert en cas de dépassement⁽⁴⁾

- Minimum forfaitaire d'agios (si découvert < 400 €) **3,50 €/trimestre**
- Taux d'intérêts débiteurs (si découvert > 400 €) **TBB⁽²⁾ + 15 %**

DÉFINITION : Minimum forfaitaire d'agios

Il s'applique pour tous types de découvert dont le montant utilisé est inférieur à 400 € en moyenne journalière calculée entre deux arrêts de comptes trimestriels. Il ne s'applique pas si le service franchise d'agios a été souscrit.

DÉFINITION : TAEG

Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) indicatif est calculé conformément à l'annexe à l'article R. 314-3 du Code de la Consommation sur la base d'une utilisation immédiate, constante et intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si sa durée est déterminée.

DÉFINITION : Intérêts débiteurs (agios)

Intérêts débiteurs perçus par la banque, généralement à l'occasion d'un découvert en compte, calculés en fonction de la somme, de la durée et du taux d'intérêt du découvert et auxquels s'ajoutent les frais et commissions.

(1) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Épargne.

(2) Le TBB (Taux de Base Bancaire) de la CECAZ est de 7,35 % au 01/09/2017. Toute modification de taux sera notifiée par un message relevé de compte et affichée en agence.

(3) Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) est indiqué sur le contrat de découvert, le relevé de compte et la fiche d'informations précontractuelle (FIP) le cas échéant. En cas d'utilisation effective du découvert, le TAEG correspondant à cette utilisation sera indiqué sur le relevé de compte.

(4) En cas de dépassement (sous réserve de l'accord de la Caisse d'Épargne), le TAEG correspondant sera indiqué sur le relevé de compte.

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

> CRÉDITS À LA CONSOMMATION ⁽¹⁾⁽²⁾



**Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**



CRÉDIT RENOUELABLE TEOZ ET IZICARTE

Teoz et Izicarte sont des produits de Natixis Financement⁽³⁾ qui en fixe les conditions tarifaires.

PRÊTS PERSONNELS

■ Frais de dossier (en % du montant emprunté)	1,30 %
Minimum de perception	75,00 €
Maximum de perception	500,00 €

> CRÉDITS IMMOBILIERS

FRAIS DE DOSSIER

■ Pour les résidents

	Prêt Primo Prêt Tactimo	Prêt Conventiionné	Prêt PAS	Prêt Epargne Logement (Livret ou Plan)
Frais de dossier	1,00 %	0,50 %	0,50 %	Gratuit
Minimum de perception	350,00 €	92,00 €	220,00 €	
Maximum de perception	-	728,00 €	500,00 €	

■ Pour les non résidents	1,00 %
Minimum de perception	912,00 €
Maximum de perception	2 710,00 €

ASSURANCES

■ Assurance D.I.T. (décès, invalidité, incapacité de travail) ⁽⁴⁾	Nous consulter
■ Assurance perte emploi ⁽⁴⁾	Nous consulter
■ Garantie Revente et Services Résidence Principale ⁽⁵⁾	185,00 € pour 5 ans ou 37,00 €/an sur 5 ans

(1) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve d'acceptation du dossier par votre Caisse d'Epargne.

(2) Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

(3) SA au capital de 73 801 950 € - Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - 439 869 587 RCS Paris - Panhard et Levassor - 75634 Paris cedex 13.

(4) Contrats d'assurance proposés par CNP Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances.

(5) Garantie Revente et Services Résidence Principale est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information. Tarif en vigueur au 01/09/2017, susceptible de connaître une évolution en cours d'année.

AVENANTS

■ De taux	
- Frais de mise en place.....	3,00 % du CRD⁽¹⁾
- Frais de dossier	1,00 %
Minimum de perception	350,00 €
■ Autres motifs (modification d'assurance, de garantie, d'objet, de désolidarisation)....	156,00 €
■ De changement de compte de prélèvement	22,50 €

MAINLEVÉES

■ Sur prêt échu ou non échu (gage, nantissement, mainlevée hypothécaire, ...) ⁽²⁾	88,50 €
--	----------------

ATTESTATIONS

■ Certificat APL/Certificat Allocation Logement.....	22,50 €
■ Prêt en cours/fin de prêt	22,50 €
■ Fiscale	22,50 €

CAUTIONS

■ Commission pour délivrance de caution bancaire (caution loyer, caution fiscale,...)	2,00 %
Minimum de perception	36,75 €
■ Frais de dossier.....	1,00 %
Minimum de perception	100,00 €
■ Information annuelle des cautions par prêt ⁽³⁾	
- Pour les particuliers	5,95 €
- Pour les Sociétés Civiles Immobilières (SCI).....	12,30 €

PRESTATIONS DIVERSES

■ Simulation de décompte de remboursement anticipé non suivi d'un remboursement effectif	
- Pour les offres souscrites avant le 01/07/2016.....	26,05 €
- Pour les offres souscrites à compter du 01/07/2016	Gratuit
■ Frais de signification.....	Frais réels
■ Frais de prise de gage (frais d'enregistrement de gage inclus)	214,20 €
■ Frais de nantissement	
- Nantissement interne	214,20 €
- Nantissement externe	433,60 €
■ Frais de délégation d'assurance	Gratuit
■ Frais de gestion	12,30 €
■ Réédition de tableau d'amortissement (hors modification contractuelle sur prêt Primo) ..	25,75 €
■ Duplicata contrat de prêt	31,40 €
■ Modulation d'échéances/Report d'échéances.....	Gratuit
■ Lettre d'accord de principe	Gratuit
■ Frais de modification d'un prêt en cours	150,00 €
■ Frais de gestion et de transmission numérique du dossier	18,10 €

(1) CRD : capital restant dû.

(2) Hors frais d'enregistrement de greffe, de notaire...

(3) Tarification non applicable pour les cautionnements fournis en garantie du financement d'une entreprise.

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS



➤ ÉPARGNE BANCAIRE

RELEVÉ DE COMPTE MULTIPRODUITS (HORS COMPTE DE DÉPÔT)

■ Mensuel	1,60 €/mois
■ Trimestriel, semestriel ou annuel	Gratuit

RETRAIT D'ESPÈCES SUR COMPTE D'ÉPARGNE DANS UNE AUTRE CAISSE D'ÉPARGNE

■ Délivrance et mise à disposition d'un accréditif	Gratuit
■ Retrait avec accréditif ⁽¹⁾	Gratuit
■ Retrait sans accréditif ⁽¹⁾ (nécessite l'appel de votre Caisse d'Épargne).....	5,05 €

DÉFINITION : Accréditif

Autorisation délivrée à un client par sa Caisse d'Épargne domiciliataire lui permettant de demander un remboursement avec préavis en une ou plusieurs fois sur son Livret A, Livret B, CEL ou CDD par espèces ou par chèque de banque dans une autre Caisse d'Épargne et lui permettant de retirer des sommes d'un montant supérieur au montant applicable à une demande de retrait sans préavis.

TRANSFERTS DE COMPTE

■ Transfert d'un compte d'épargne vers une autre banque	86,75 €
■ Transfert d'un compte d'épargne vers une Caisse d'Épargne.....	Gratuit

AUTRES SERVICES

■ Ouverture/Clôture	Gratuit
■ Retrait avec livret dans une agence Caisse d'Épargne	Gratuit
■ Émission d'un chèque de banque sur Livret ⁽²⁾	12,80 €
■ Émission d'un virement SEPA à partir d'un Livret ⁽²⁾	3,75 €
■ Frais par virement permanent vers une autre banque à partir d'un livret ⁽²⁾	1,50 €/virement
■ Cotisation carte Nomade	14,15 €/an
■ Assurance sur Épargne ⁽³⁾⁽⁴⁾	27,00 €/an⁽⁵⁾
Pour l'ancienne offre ⁽⁶⁾⁽⁷⁾	24,00 €/an
■ Frais de tenue de Compte Sur Livret inactif ⁽⁸⁾ (compte inactif au sens de l'article L.312-19 du Code Monétaire et Financier).....	30,00 €

(1) La procédure de retrait d'espèces sur compte d'épargne dans une autre Caisse d'Épargne ne concerne que les comptes d'épargne suivants : Livret A, Livret B et Compte Épargne Logement.

(2) Gratuit dans le cadre du Livret A.

(3) Assurance sur Épargne est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.

(4) Tarif en vigueur au 01/09/2017, susceptible de connaître une évolution en cours d'année.

(5) Dont 3 € de frais de gestion.

(6) Arrêt de commercialisation.

(7) Souscrite avant le 22/11/2010.

(8) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevés annuellement sur un compte sur livret inactif (Livrets B, 10/12, Grand Format, Grand Prix, Écureuil Plus) est plafonné par arrêté ministériel. Ce montant est débité dans la limite du plafond réglementaire.

➤ PLACEMENTS FINANCIERS

À SAVOIR

Pour obtenir une information complète sur les coûts et frais, il convient pour le client de se reporter aux documents réglementaires propres à chaque type d'opération ou instrument financier que l'établissement fournit. Le client peut recevoir sur demande des précisions sur la rémunération de l'établissement perçue à ce titre.

DROITS DE GARDE SUR COMPTE-TITRES ORDINAIRE, PEA ET PEA PME

Droits de garde (hors valeurs Réseau Caisse d'Epargne)

- Commission proportionnelle à la valeur du portefeuille au 31/12⁽¹⁾
 - Jusqu'à 299 999 € **0,25 %**
 - Minimum de perception **38,30 €**
 - Maximum de perception **292,90 €**
 - À partir de 300 000 € **0,10 %**
- Commission fixe par ligne **4,40 €**

Droits de garde (valeurs Réseau Caisse d'Epargne)

- Commission forfaitaire **29,30 €/an**

À SAVOIR

Les droits de garde correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue et le service de votre compte titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titres...).

Les droits de garde sont prélevés en début d'année civile et calculés sur la valeur des titres de l'année précédente arrêtée au 31/12.

ORDRES DE BOURSE SUR COMPTE-TITRES ORDINAIRE, PEA ET PEA PME

	En agence	Par téléphone Direct Ecureuil	Par internet
Minimum de perception	18,10 €	14,55 €	10,10 €
Taux de courtage	1,50 %	1,00 %	0,50 %
Commission fixe par ligne	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Ordre non exécuté	6,35 €	6,35 €	Gratuit
Ordre annulé	13,55 €	13,55 €	Gratuit

- Ordre de bourse sur valeurs étrangères **Nous consulter**

SOUSCRIPTIONS

- Souscription OPCVM d'autres banques **43,10 €**
- Souscription OPCVM (SICAV ou FCP) Caisse d'Epargne
(droits d'entrée, frais de gestion) **Nous consulter**
- Souscription d'obligations de la Caisse d'Epargne (marché primaire) **Gratuit**

(1) Les valeurs du réseau Caisse d'Epargne sont exonérées de la commission proportionnelle.

TRANSFERTS DE COMPTE

■ Transfert PEA vers une autre banque.....	117,75 €
■ Transfert compte-titres ordinaire vers une autre banque.....	117,75 €
■ Transfert vers une autre Caisse d'Épargne.....	Gratuit

AUTRES SERVICES

■ Bourse Esprit Ecureuil	
- Service Abonnement.....	Gratuit
- Service Prise de bénéfices.....	10,00 €/an
- Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil ⁽¹⁾	7,00 €/an
- Cotisation forfaitaire annuelle.....	12,00 €/an
(intégrant les services Abonnement + Prise de bénéfices + Assurance)	
■ Paiement de coupons et dividendes.....	Gratuit
■ Relevé fiscal annuel.....	Gratuit
■ Tenue de compte Plan d'Épargne en Actions (PEA) sans ligne de valeur.....	32,30 €
■ Tenue de compte-titres ordinaire sans ligne de valeur.....	32,30 €
■ Opposition sur bon de caisse, bon d'épargne.....	40,00 €
■ Frais de clôture de compte-titres (ordinaire ou PEA) en cours d'année.....	64,95 €
■ Envoi par courrier	
- de la valorisation annuelle de portefeuille.....	Gratuit
- de l'avis de paiement de coupon.....	Gratuit
■ Frais sur dépôt de titres vifs.....	51,50 €
■ Frais sur dépôt de titres non cotés.....	175,20 €
■ Frais d'attestation fiscalité étrangère.....	Nous consulter
■ Frais de tenue et de gestion de compte titres inactif.....	Droits de garde ⁽²⁾
(compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du Code Monétaire et Financier)	

> ASSURANCE VIE/BONS DE CAPITALISATION

■ Frais sur versements et frais de gestion.....	Nous consulter
---	----------------

> PARTS SOCIALES

SOUSCRIPTION, DÉTENTION, RACHAT	Gratuit
--	----------------

> SERVICES DE GESTION PRIVÉE

■ Étude patrimoniale de 150 € à 1 500 €.....	Sur devis
■ Déclaration fiscale de 150 € à 1 500 €.....	Sur devis
■ Autres prestations de 150 € à 1 500 €.....	Sur devis

Actes facturés en fonction de la complexité des dossiers.

(1) Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information.

(2) Les frais et commissions prélevés annuellement ne peuvent être supérieurs aux droits de garde prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif. Ce plafond concerne les comptes sur lesquels sont inscrits les titres financiers et les PEA.

8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE



➤ ASSURANCES POUR VOUS ET VOS PROCHES

■ Garantie des Accidents de la Vie ⁽¹⁾	Nous consulter
■ Garanties Santé ⁽¹⁾ (Complémentaire Santé)	Nous consulter
■ Sécur'Obsèques ⁽²⁾ (Garantie obsèques)	Nous consulter
■ Prévoyance Décès	
- Sécur'Urgence ⁽²⁾	Nous consulter
- Sécur'Famille ⁽²⁾	Nous consulter
■ Assistance Vie ⁽³⁾ (dépendance)	Nous consulter

➤ ASSURANCES POUR VOS BIENS⁽⁵⁾

■ Automobile ⁽¹⁾	Nous consulter
■ Habitation ⁽¹⁾	Nous consulter
■ Télésurveillance ⁽⁴⁾	Nous consulter
■ Appareils multimédia portables	
- Sécur'Média Individuelle⁽¹⁾	
- Formule 1	42,60 €/an⁽⁶⁾
- Formule 2	84,60 €/an⁽⁶⁾
- Sécur'Média Famille⁽¹⁾⁽⁷⁾	
- Formule 1	61,60 €/an⁽⁶⁾
- Formule 2	115,60 €/an⁽⁶⁾
- Assurance Mobile⁽¹⁾⁽⁸⁾	32,59 €/an
avec mensualisation de la prime	35,60 €/an (soit 2,97 €/mois)

(1) Garantie des Accidents de la Vie, Garanties Santé, Assurance Auto, Assur'Toit, Sécur'Média et Assurance Mobile sont des contrats BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales et notice d'information.

(2) SECUR' Obsèques, SECUR' Urgence et SECUR' Famille sont des contrats de BPCE Vie, entreprise régie par le Code des Assurances. Les prestations d'assistance sont assurées par inter Mutuelles Assistance, entreprise régie par le Code des Assurances.

(3) Ecoreuil Assistance Vie est un contrat de CNP Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Les prestations d'assistance sont assurées par Filassistance International, entreprise régie par le Code des Assurances.

(4) Télésurveillance proposée par la Caisse d'Épargne est une prestation de télésurveillance réalisée par IMA Protect, marque commerciale d'Inter Mutuelles Télésurveillance, 10 rue Henri Picherit, BP 52347, 44323 Nantes cedex 3. S.A.S.U. au capital de 1 300 000 € - 422715458 RCS Nantes - Autorisations CNAPS n° AUT-044-2112-10-09-20130351265 et AUT-049-2112-11-18- 20130357207. L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Certification APSAD de Service de Télésurveillance type P3 n° 170.01.31/192.05.31. Certification délivrée par le CNPP - www.cnpp.com

(5) Tarifs en vigueur au 01/09/2017 susceptibles de connaître une évolution en cours d'année.

(6) Dont 3 € de frais de gestion.

(7) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

(8) Arrêt de commercialisation.

➤ ASSURANCES POUR VOUS PROTÉGER AU QUOTIDIEN⁽¹⁾

■ Protection Juridique ⁽²⁾	85,44 €/an ⁽³⁾
Pour l'ancienne offre ⁽⁴⁾⁽⁵⁾	74,10 €/an ⁽³⁾
■ Assurance sur Épargne ⁽²⁾	27,00 €/an ⁽⁶⁾
Pour l'ancienne offre ⁽⁴⁾⁽⁷⁾	24,00 €/an
■ Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	
- Assurance sur Compte ⁽²⁾	
- Formule Individuelle	36,00 €/an
- Formule Famille ⁽⁸⁾	57,60 €/an
- Assurance Moyens de Paiement ⁽²⁾	18,30 €/an
- Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa ⁽²⁾	13,20 €/an
■ Service Opposition ⁽²⁾	22,00 €/an
■ Satellis Assurance ⁽²⁾	15,70 €/an

DÉFINITION : Assurance sur Compte

Elle protège le titulaire du compte de dépôt ou le co-titulaire (si compte joint) en cas de perte/vol des moyens de paiement, vol des espèces, perte/vol des papiers d'identité et vol des clés.

(1) Tarifs en vigueur au 01/09/2017 susceptibles de connaître une évolution en cours d'année.

(2) Protection Juridique, Assurance sur Épargne, Assurance sur Compte, Assurance Moyens de paiement, Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa, Service opposition et Satellis Assurance sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales et notice d'information.

(3) Dont 4 € de frais de gestion.

(4) Arrêt de commercialisation.

(5) Souscrite avant le 24/03/2014.

(6) Dont 3 € de frais de gestion.

(7) Souscrite avant le 22/11/2010.

(8) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

9 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES



> FRAIS DE SUCCESSION

■ Frais d'ouverture du dossier de succession	
- En % des actifs successoraux	1,00 %
Minimum de perception	150,00 €
Maximum de perception	750,00 €
■ Frais de règlement du dossier de succession	
- Date d'ouverture de la succession $\leq$ 1 an.....	50,00 €
- Date d'ouverture de la succession > 1 an et $\leq$ 2 ans	75,00 €
- Date d'ouverture de la succession > 2 ans	100,00 €

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES



> COMPTE EN DEVISES..... Nous consulter

- Opérations de change au comptant
 - Tranche ≤ 75 000 € 0,05 %
 - Tranche > 75 000 € 0,025 %
 - Minimum perception 15,35 €

> CARTES

Se reporter à la page 11, pour les paiements et retraits en euros et en devises.

> OPTION INTERNATIONALE⁽¹⁾

- Formule Voyage⁽²⁾ Jeunes (12/25 ans) - 50 % 4,00 €/mois
 - 3 retraits d'espèces par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽³⁾
 - 10 paiements par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽³⁾
 - Retraits et paiements illimités⁽⁴⁾ en zone euro
- Formule Séjour⁽²⁾ Jeunes (12/25 ans) - 50 % 16,00 €/mois
 - 4 retraits d'espèces par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽³⁾
 - Paiements illimités^{(3)/(4)} hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne
 - Retraits et paiements illimités⁽⁴⁾ en zone euro
 - 1 virement non SEPA (émis en agence ou reçu) par mois sans commission Caisse d'Épargne⁽⁵⁾

> CHANGE MANUEL

ACHAT/VENTE BILLETS DE BANQUE ÉTRANGERS (DEVISES)

- Commission de change..... Selon cours

> VIREMENTS NON SEPA

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA⁽⁶⁾

Y compris en euros sur zone SEPA vers banque non adhérente aux règles SEPA.

	En euros	En devises
Commission proportionnelle	0,10 %	0,10 %
Minimum de perception	20,70 €	20,70 €
Maximum de perception	82,50 €	82,50 €
Commission de change	-	0,10 %
Minimum de perception		20,70 €
Frais du correspondant (choix frais OUR) ⁽⁷⁾ :		
Commission proportionnelle	0,10%	0,10%
Minimum de perception	15,00 €	15,00 €
Maximum de perception	150,00 €	150,00 €

- Frais par virement occasionnel incomplet (coordonnées manquantes ou erronées).... 37,75 €
- Frais par virement occasionnel vers la banque BCP Maroc (virement OUR⁽⁷⁾ en € et dont le montant est < 150 000 €)..... 5,15 €

(1) Les avantages tarifaires ne sont pas cumulables dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus.

(2) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule Voyage ou de deux mois pour la formule Séjour.

(3) Hors frais applicables par la banque étrangère.

(4) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiement définis par carte

(5) Exonération des frais d'émission ou de réception d'un virement international hors frais de change et du correspondant.

(6) Aux commissions et tarifs s'ajoutent, le cas échéant, la récupération de nos frais (de port, de communications téléphoniques, de recherche,...) ainsi que les frais réclamés par nos correspondants.

(7) Tous frais à la charge du donneur d'ordre.

RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA⁽¹⁾

	En euros	En devises
Commission proportionnelle	0,10 %	0,10 %
Minimum de perception	20,70 €	20,70 €
Maximum de perception	82,50 €	82,50 €
Commission de change	-	0,10 %
Minimum de perception		20,70 €

■ Frais par virement occasionnel incomplet (coordonnées manquantes ou erronées)..... **37,75 €**

> CHÈQUES

ÉTABLISSEMENT D'UN CHÈQUE DE BANQUE EN DEVISES

- Commission proportionnelle..... **0,10 %**
- Minimum de perception **20,70 €**
- Maximum de perception **82,50 €**
- Commission de change..... **0,10 %**
- Minimum de perception **20,70 €**

PAIEMENT PAR CHÈQUE EN EUROS À L'ÉTRANGER

- Dans l'Union Européenne..... **4,95 €**
- Hors Union Européenne..... **38,80 €**

ENCAISSEMENT DE CHÈQUE ÉTRANGER⁽¹⁾

	En euros	En devises
Commission proportionnelle	20,00 €	20,00 €
Commission de change (sur le cours pratiqué par notre intermédiaire)	-	2,00 %

■ Impayé sur chèque tiré à l'étranger..... **29,90 €**

> DÉLAIS D'ENCAISSEMENT

CHÈQUE PAYABLE À L'ÉTRANGER

En SBF « Crédit Sauf Bonne Fin »

- Remise de chèque en euros payable dans l'Union Européenne :
Disponibilité des fonds - en nombre de jours ouvrés après la date de remise
au guichet par le client (sous réserve de validité du bordereau de remise)..... **8 jours ouvrés**
- Remise de chèque en euros payable hors Union Européenne ou en devises toutes zones :
Disponibilité des fonds - en nombre de jours ouvrés après la date de remise
au guichet par le client (sous réserve de validité du bordereau de remise)..... **14 jours ouvrés**

En CAE « Crédit Après Encaissement »⁽¹⁾

- Remise de chèque en euros ou en devises payable à l'étranger :
Fonds disponibles sur le compte du client dès réception de ceux-ci par la Caisse d'Épargne

⁽¹⁾ Aux commissions et tarifs s'ajoutent, le cas échéant, la récupération de nos frais (de port, de communications téléphoniques, de recherche, ...) ainsi que les frais réclamés par nos correspondants.

11 TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES JEUNES



> OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

TENUE DE COMPTE⁽¹⁾

■ Frais tenue de compte (hors offres groupées de service) ...	Jeunes (16/25 ans) - 50 %	19,00 €/an soit 4,75 €/trimestre
---	---------------------------	-------------------------------------

> BANQUE À DISTANCE

ALERTECUREUIL

Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

■ Formule Individuelle	Jeunes (12/25 ans) - 50 %	2,50 € TTC/mois
■ Formule Famille.....	Jeunes (12/25 ans) - 50 %	4,10 € TTC/mois

> VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES (hors offres groupées de services)

Carte de paiement

■ Carte Bancaire Rechargeable MasterCard réservée aux 12/17 ans	12,00 €/an
- Choix du visuel	Gratuit
- Rechargement occasionnel.....	Gratuit
- Frais de blocage de carte en cas de perte, vol, usage frauduleux ou abusif	Gratuit
- Réédition du code carte	1,50 €/réédition
- Cotisation annuelle au rechargement programmé	3,00 €/an
- Refabrication de la carte avant échéance	8,00 €/an

Cartes de retrait

■ Carte Tribu ⁽²⁾ réservée aux 12/25 ans	14,35 €/an
■ Carte Tribu Cirrus ⁽²⁾ réservée aux 12/25 ans	16,35 €/an

Service lié aux retraits d'espèces

■ Service retraits déplacés à l'international réservé aux 12/25 ans ⁽²⁾	13,20 €/an
Gratuité des retraits d'espèces à un DAB d'une autre banque en zone euro et 4 retraits gratuits par mois hors zone euro.	

AUTRES SERVICES

Option internationale⁽³⁾

■ Formule Voyage ⁽⁴⁾	Jeunes (12-25 ans) - 50 %	4,00 €/mois
- 3 retraits d'espèces par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Epargne ⁽⁵⁾		
- 10 paiements par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Epargne ⁽⁵⁾		
- Retraits et paiements illimités ⁽⁶⁾ en zone euro		
■ Formule Séjour ⁽⁴⁾	Jeunes (12-25 ans) - 50 %	16,00 €/mois
- 4 retraits d'espèces par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Epargne ⁽⁵⁾		
- Paiements illimités ⁽⁵⁾⁽⁶⁾ hors zone euro sans commission Caisse d'Epargne		
- Retraits et paiements illimités ⁽⁶⁾ en zone euro		
- 1 virement non SEPA (émis en agence ou reçu) par mois sans commission Caisse d'Epargne ⁽⁷⁾		

(1) Les clients titulaires d'une offre groupée de services sont exonérés des frais de tenue de compte.

(2) Arrêt de commercialisation.

(3) Les avantages tarifaires ne sont pas cumulables dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus.

(4) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule Voyage ou de deux mois pour la formule Séjour.

(5) Hors frais applicables par la banque étrangère.

(6) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiements définis par carte.

(7) Exonération des frais d'émission ou de réception d'un virement international hors frais de change et du correspondant.

➤ OFFRES GROUPEES DE SERVICES

BOUQUET LIBERTÉ

C'est un socle* de services essentiels avec une carte au choix et des services complémentaires à tarifs réduits à souscrire en option selon vos besoins.

SERVICES ESSENTIELS

Cotisation mensuelle**	      						
	Visa Electron Sensea	Visa Classic ou Visa Classic Izicarte ⁽¹⁶⁾ à débit immédiat	Visa Classic ou Visa Classic Izicarte ⁽¹⁶⁾ à débit différé	Visa Premier ou Visa Premier Izicarte ⁽¹⁶⁾ à débit immédiat	Visa Premier ou Visa Premier Izicarte ⁽¹⁶⁾ à débit différé	Visa Platinum ou Visa Platinum Izicarte ⁽¹⁶⁾ à débit différé	Visa Infinite à débit immédiat ⁽²⁾ ou à débit différé
Une carte au choix							
12/17 ans	1,00 €	1,00 €	-	-	-	-	-
18/21 ans ⁽³⁾ - 75 %, soit :	2,32 €	2,32 €	2,20 €	3,97 €	3,85 €	5,30 €	7,80 €
18/21 ans ⁽⁵⁾ - 50 %, soit :	4,65 €	4,65 €	4,40 €	7,95 €	7,70 €	10,60 €	15,60 €
22/25 ans - 50 %, soit :	4,65 €	4,65 €	4,40 €	7,95 €	7,70 €	10,60 €	15,60 €
Cryptogramme dynamique ⁽¹⁴⁾	-	-	+ 1,00 €	-	+ 1,00 €	+ 1,00 €	-
Des services inclus dans le socle							
Compte de dépôt (simple ou joint) rémunéré ⁽⁴⁾							
Frais de tenue de compte ⁽¹⁵⁾							
Relevé de compte mensuel (numérique ou papier)							
Cotisation à une offre d'Assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance sur Compte ⁽⁶⁾ formule Individuelle ou formule Famille ⁽⁷⁾⁽⁸⁾⁽⁹⁾)							
Autorisation de découvert ⁽⁹⁾							
Abonnement à des services de banque à distance (internet ⁽¹⁰⁾ , téléphone fixe ⁽¹¹⁾ , téléphone mobile, SMS, etc.) ⁽¹²⁾							
Chéquier ⁽⁹⁾							
Frais par retrait d'espèces en zone euro hors DAB Caisse d'Epargne ⁽¹³⁾							
Services d'épargne automatique (Eparfix/Eparplus)							

* Certains services sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte, l'abonnement à des services de banque à distance et le chéquier.

** La cotisation de l'offre est déterminée en fonction de la carte détenue la plus chère (si deux cartes incluses dans l'offre).

(1) La carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.

(2) Arrêt de commercialisation.

(3) Souscription à partir du 01/05/2014.

(4) La rémunération du compte de dépôt est interrompue depuis le 01/01/2015.

(5) Souscription avant le 01/05/2014.

(6) Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.

(7) Pour les Bouquets Liberté souscrits avec une Assurance sur Compte Famille, une facturation complémentaire de 18,00 €/an soit +1,50 €/mois est appliquée sur le prix du Bouquet Liberté.

(8) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou l'autre.

(9) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(10) Hors coût de votre fournisseur d'accès internet.

(11) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur téléphonique.

(12) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit mentionné.

(13) Le nombre de retraits par carte et par mois en zone euro, hors DAB Caisse d'Epargne, est fonction de la carte (comme précisé dans la partie 3. VOS MOYENS ET OPERATIONS DE PAIEMENT page 12). Les retraits d'espèces à un DAB Caisse d'Epargne sont gratuits.

(14) Sous réserve de commercialisation (option pour les cartes Visa Classic à débit différé, Visa Premier à débit différé et Visa Platinum uniquement).

(15) Gratuit.

(16) Sous réserve de l'acceptation de Natixis Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.

11

TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES JEUNES

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Remise en fonction du nombre de services souscrits

(tarif mensuel en sus de la cotisation des services essentiels)

1 service	2 services	3 services
10 % de remise sur le prix à l'unité ⁽¹⁾	15 % de remise sur leur prix à l'unité ⁽¹⁾	20 % de remise sur leur prix à l'unité ⁽¹⁾
SERVICES « DU QUOTIDIEN »		
	TARIF MENSUEL	
Retraits déplacés illimités par carte	1,35 €	
Retraits déplacés à l'international ⁽²⁾ (réservé aux 12/25 ans)	1,10 €	
Option Internationale - Formule Voyage	4,00 € Jeunes (12/25 ans) - 50 %	
Option Internationale - Formule Séjour	16,00 € Jeunes (12/25 ans) - 50 %	
Opérations courantes illimitées ⁽³⁾	2,60 €	
Franchise d'agios ^{(3) (4)} (exonération d'agios)	1,65 €	
Coffre-fort numérique ⁽³⁾	1,20 € Jeunes (18/25 ans) Gratuit ⁽¹²⁾	
AlertEcoreuil Formule Individuelle	2,50 € Jeunes (12/25 ans) Gratuit ⁽¹²⁾	
AlertEcoreuil Formule Famille ^{(3) (5)}	4,10 €	
E-Carte Bleue ⁽³⁾	1,00 €	
SERVICES « ASSURANCES » ^{(6) (7)}		
	TARIF ANNUEL ⁽⁸⁾	
Protection Juridique	85,44 € ⁽⁹⁾	
Sécur'Média Individuelle - Formule 1	42,60 € ⁽¹⁰⁾	
Sécur'Média Individuelle - Formule 2	84,60 € ⁽¹⁰⁾	
Sécur'Média Famille ⁽⁵⁾ - Formule 1	61,60 € ⁽¹⁰⁾	
Sécur'Média Famille ⁽⁵⁾ - Formule 2	115,60 € ⁽¹⁰⁾	
Assurance sur Epargne	27,00 € ⁽¹⁰⁾	

FUTEO, SOLUTION 16/17 ET SATELLIS JEUNE 16/17

Cotisation à une offre groupée de services	Futeo ⁽²⁾	Solution 16/17 ⁽²⁾	Satellis Jeune 16/17 ⁽²⁾
Carte Visa Electron Sensea	-	1,00 €/mois	1,00 €/mois
Carte Visa Classic ⁽¹¹⁾ à débit immédiat	1,00 €/mois	1,00 €/mois	1,00 €/mois

(1) La remise accordée s'applique uniquement sur les services complémentaires payants et est calculée hors frais de gestion pour les services assurances.

(2) Arrêt de commercialisation.

(3) Service non commercialisé auprès des mineurs.

(4) En cas de dépassement du montant de la franchise d'agios, les éventuels agios restent dus.

(5) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou l'autre.

(6) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(7) Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information.

(8) Tarifs en vigueur au 01/09/2017 susceptibles d'évolution en cours d'année. Tarifs prélevés mensuellement. La 1^{re} mensualité intègre les frais de gestion et taxes éventuelles.

(9) Dont 4,00 € de frais de gestion.

(10) Dont 3,00 € de frais de gestion.

(11) La carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.

(12) Gratuité pour les Bouquets Liberté souscrits à compter du 01/05/2014.

OFFRE COLOC'

L'Offre Coloc' est composée* d'un compte de dépôt joint sans autorisation de découvert ni chéquier, incluant la tenue de compte et le relevé de compte, un abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) et d'une carte de paiement internationale à autorisation systématique (Visa Electron Sensea).

Cotisation à l'offre groupée de services « Coloc' »	
Sans carte de paiement	1,00 €/mois
Carte Visa Electron Sensea	1,00 €/Carte/mois

> CRÉDITS À LA CONSOMMATION⁽¹⁾

Un crédit vous engage et doit être remboursé.

Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

■ Frais de dossier

- Crédit Étudiant.....	Gratuit
- Crédit « Permis à 1 € par jour ».....	Gratuit
- Crédit 1 ^{er} Véhicule	50 %

* Certains services sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte et l'abonnement à des services de banque à distance.

(1) Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

12 TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES AGENCE ENJOY



La réalisation des opérations sensibles à distance nécessite un traitement particulier lorsqu'elles sont exécutées par un téléconseiller. Ces opérations peuvent être effectuées gratuitement par le client lui-même.

> OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

TENUE DE COMPTE

- Édition du RIB/RICE ou de l'IBAN 5,00 €
Opération effectuée par un téléconseiller.

> VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

ÉMISSION DE VIREMENTS SEPA

- Frais par virement occasionnel vers une autre banque 5,00 €
Opération effectuée par un téléconseiller.

> AUTRES OPÉRATIONS

- Ajout/suppression d'un bénéficiaire pour un virement 5,00 €
Opération effectuée par un téléconseiller.

> OFFRE GROUPÉE DE SERVICES ENJOY

Cette offre groupée de services est réservée aux clients de l'agence ENJOY. Elle ne peut pas être souscrite en agence. Ces clients ont accès à l'agence à distance ENJOY et aux espaces Libre-Service Ecureuil uniquement. Elle est commercialisée aux personnes physiques majeures capables titulaires d'un compte individuel.

- Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique*,
- La tenue de compte,
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat),
- Un chéquier (sur demande)*,
- L'abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Direct Ecureuil Internet et Mobile*,
- Libre-Service Ecureuil (service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs et Bornes Libre-Service Caisse d'Epargne)*,
- Un nombre illimité de retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets dans le réseau des Caisses d'Epargne*,
- 3 retraits d'espèces (cas de retrait en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement international),
- L'adhésion au service de Sécurisation des Opérations en Ligne et au dispositif d'authentification forte Secur'Pass*,
- Alert'Ecureuil formule individuelle (produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS),
- Le service Retrait SMS (retrait d'espèces sans carte bancaire au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Epargne)*,

* Services gratuits à l'unité.

- Les virements (cas d'un virement SEPA occasionnel) et prélèvements (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA) sur internet*,
- Les prestations suivantes liées à la carte Visa Classic :
 - l'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne*,
 - la réédition/réactivation du code confidentiel,
 - les frais d'opposition (blocage) de la carte*,
 - la re-fabrication de la carte avant échéance,
 - les fonctionnalités de gestion de la carte mises à disposition dans l'espace de banque à distance sur internet et/ou sur l'application bancaire mobile (l'activation et la désactivation des paiements à distance, l'activation et la désactivation des paiements et retraits à l'étranger, le blocage temporaire de la carte, l'augmentation temporaire des plafonds de la carte)⁽¹⁾.

Cotisation à une offre groupée de services Enjoy	
Carte Visa Classic à contrôle de solde	2,00 €/mois

* Services gratuits à l'unité.

(1) sous réserve de commercialisation.

13 NUMÉROS UTILES



La Caisse d'Épargne met à votre disposition des accès directs non surtaxés aux services suivants :

ASSURANCE : 09 69 36 45 45 Service gratuit + prix appel ⁽¹⁾

Pour tout besoin d'assistance, de mise à jour de vos contrats ou en cas de sinistre, contactez BPCE Assurances.

PERTE/VOL : 09 69 36 39 39 Service gratuit + prix appel

Pour toute perte ou vol de votre carte bancaire, avertissez immédiatement votre agence Caisse d'Épargne ou contactez le centre d'opposition Caisse d'Épargne.

ASSISTANCE TECHNIQUE : 09 69 39 29 52 Service gratuit + prix appel

Pour toute aide, contactez votre assistance technique Caisse d'Épargne.

PLATE-FORME NATIXIS PAIEMENTS DE TRAITEMENT DES FRAUDES SUR CARTES BANCAIRES ET DE TRAITEMENT DES ALERTES : 09 69 36 83 38 Service gratuit + prix appel

(1) Numéro cristal concernant uniquement les contrats de BPCE Assurances.

14 RÉSOUDRE UN LITIGE



VOTRE AGENCE EST À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS INFORMER OU PRENDRE EN COMPTE UNE RÉCLAMATION

C'est à elle que vous devez vous adresser pour toute demande relative aux produits et services proposés à la clientèle.

➤ SERVICE RELATIONS CLIENTÈLE

En cas de désaccord sur la réponse ou la solution qui vous a été apportée par votre agence, vous pouvez transmettre votre réclamation :

Par écrit	Par internet ⁽¹⁾	Par téléphone
Caisse d'Épargne Service Relations Clientèle L'Arénas 455 Promenade des Anglais CS 3297 - 06205 Nice Cedex 3	www.caisse-epargne.fr rubrique « Aide et outils pratiques »	09 69 36 27 38 Service gratuit + prix appel

Nous nous engageons à vous répondre sous 10 jours ouvrables. Toutefois si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire et entraîne un dépassement de délai, nous nous engageons à vous communiquer le nouveau délai, qui sauf cas très particulier ne devrait pas dépasser 2 mois (à compter de la date de réception de votre réclamation). Concernant les réclamations liées aux services de paiement, une réponse vous sera apportée dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation. Cependant, si un délai supplémentaire est nécessaire pour vous répondre, nous vous adresserons une réponse d'attente motivant ce délai et précisant la date ultime de notre réponse. En tout état de cause, vous recevrez une réponse définitive au plus tard 35 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation.

➤ MÉDIATEUR DE LA CONSOMMATION AUPRÈS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE CÔTE D'AZUR

En dernier recours lorsqu'aucun accord ou solution n'a été trouvé auprès de l'agence ou du Service Relations Clientèle, vous pouvez saisir le Médiateur de la consommation dans le délai d'un an à compter de votre réclamation auprès de la Caisse d'Épargne Côte d'Azur, sans préjudice des autres voies d'actions légales dont vous disposez et dans la mesure où l'objet du litige entre dans son champ d'action tel que défini dans la Charte de Médiation.

Vous pouvez le saisir par voie postale :

Par écrit	Par internet ⁽¹⁾
Monsieur le Médiateur de la Caisse d'Épargne BP 5507 83097 TOULON Cedex	http://www.sitedumediateur.fr/caisse-epargne/cote-d-azur/ Pour en savoir plus : consulter le site du médiateur auprès de la Caisse d'Épargne ou celui de la médiation de la consommation : http://www.economie.gouv.fr/mediation-conso

(1) Coût selon les conditions de votre fournisseur d'accès internet.

➤ MÉDIATEUR DE L'AMF

Dans le cas d'un litige relatif à des services et placements financiers (tels qu'actions, obligations, OPCVM, SCPI et OCPI), à l'information des investisseurs, à l'exécution des ordres (délais, contenu), à des problèmes de tenue de compte titres, vous pouvez vous adresser au Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La saisine du Médiateur de l'AMF peut se faire gratuitement.

Par écrit	Par internet ⁽¹⁾
Le Médiateur Autorité des Marchés Financiers 17, place de la Bourse 75082 PARIS Cedex 02	En complétant le formulaire de demande de médiation sur le site internet de l'AMF : www.amf-france.org . La charte de la Médiation de l'AMF est également disponible sur ce site.

➤ MÉDIATION DE L'ASSURANCE

Si toutes les voies de recours ont été épuisées, vous avez la possibilité de contacter le Médiateur de l'Assurance à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 PARIS Cedex 09.

➤ EN CAS DE SOUSCRIPTION PAR INTERNET⁽¹⁾

Vous pouvez également déposer votre réclamation sur la plateforme européenne de règlement par voie extrajudiciaire des litiges en ligne qui orientera votre demande : <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>.

(1) Coût selon les conditions de votre fournisseur d'accès internet.

Pour accéder à nos dossiers conseils tarification
et comprendre nos frais bancaires, rendez-vous sur :

www.caisse-epargne.fr



Caisse d'Epargne et de Prévoyance Côte d'Azur, société anonyme coopérative à directoire et conseil d'orientation et de surveillance, régie par les articles L. 512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier - Capital social 395.033.520 euros - 455, promenade des Anglais, 06200 Nice - 384 402 871 RCS NICE - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le N°07 002 199. Titulaire de la carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce, sans perception d'effets ou valeurs, N°CPI0605 2017 000 019 152 délivrée par la CCI Nice-Côte d'Azur, garantie par la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions, 16 rue Hoche, Tour KUPKA B, TSA 39999, 92919 LA DÉFENSE Cedex. • Crédit photos : Getty Images.

• EdEp.09.2018.32004.



CAISSE D'EPARGNE

COTE D'AZUR